



# Rejoignez l'aventure N'JOY ! Devenez franchisé !

- Dossier de Franchise -



# Rejoignez l'aventure N'JOY ! Devenez franchisé !



## Qui est N'JOY ?

*Dans la pédagogie N'JOY, les enfants sont acteurs de leur aventure. Ces aventures se déroulent dans des univers immersifs distincts et originaux. Ils ne sont pas observateurs de ce monde mais bien acteurs. Les animations permettent aux enfants de découvrir des aventures originales construites autour d'un imaginaire porteur de sens, pour comprendre le monde qui les entoure. Elles permettent d'imaginer et vivre le monde autrement.*

### - Notre métier -

#### PERMETTRE AUX ENFANTS D'IMAGINER ET VIVRE LE MONDE AUTREMENT

**Imaginaire porteur de sens** : Nous proposons des aventures ludiques originales et porteuses de sens qui plongent les enfants dans des univers riches (médiéval, piraterie, archéologie...)

**Pédagogie adaptée** : Nos aventures prennent en compte les capacités des enfants. Elles sont créées avec des buts éducatifs et pédagogiques par des professionnels de l'animation socio-culturelle.

**Originalité et innovation** : Originales dans leur concept, nous utilisons des applications vidéo, des plateaux de jeux géants, ou encore des nouvelles technologies au service de l'imaginaire.

**Aventures collectives** : Les enfants sont acteurs. Ensemble, ils découvrent en jouant, en expérimentant et en s'amusant : ils développent leurs talents.

### Chiffres clés

**+ 14 000**

AVENTURES RÉALISÉES  
depuis 2008

**3 000**

AVENTURES  
en 2021

**150**

ANIMATEURS  
en 2021

**+ 600 000**

ENFANTS ANIMÉS  
depuis 2008

**+ 120 000**

ENFANTS ANIMÉS  
en 2021

N'JOY propose un catalogue de plus d'une **vingtaine d'aventures** clés en main, permettant au franchisé de se distinguer avec des produits de qualité. Cette possibilité de **choix « à la carte »** permet au franchisé de se **développer rapidement en limitant ses coûts initiaux.**

Le franchisé bénéficie de **formations complètes, d'échanges réguliers** et est **acteur** dans la réussite du projet N'JOY. Cela permet de participer au développement de la marque, à sa qualité de service et à la satisfaction client à plus grande échelle.

### Historique

**2008** : Création de M-Animations à Douai (59)

**2009** : Les prestations de M-Animations s'étendent également dans le Pas-de-Calais

**2013** : M-Animations arrive en Picardie

**2014** : M-Animations arrive en Bretagne avec l'ouverture d'une base logistique à Rennes, et en Lorraine avec une base logistique à Metz

**2015** : M-Animations arrive en Alsace avec une base logistique à STRASBOURG et en Ile-de-France avec une 1ère base logistique.

**2016** : M-Animations est racheté par le groupe IDKIDS. Le siège déménage à ROUBAIX (59)

**2017** : M-Animations est rebaptisé N'JOY. N'JOY arrive en Rhône-Alpes avec une base logistique à LYON.

**2018** : N'JOY arrive en Bourgogne Franche-Comté avec une base logistique à BESANÇON et ouvre une 2ème base logistique en Ile-de-France.

**2019** : N'JOY arrive en PACA avec une base logistique à MARSEILLE

**2021** : N'JOY ouvre un 3ème entrepôt en Ile-de-France et lance son réseau de franchisés.

**2022** : N'JOY signe sa première franchise à Rouen.

# Rejoignez l'aventure N'JOY ! Devenez franchisé !



## Pourquoi devenir franchisé ?

Fort d'une croissance de plus de 75% de hausse de chiffres d'affaires entre 2017 et 2021, N'JOY souhaite étendre un réseau de franchise afin de renforcer sa présence locale et la proximité avec ses clients.

### - Les atouts de l'accompagnement N'JOY -

Un concept **singulier, original et innovant**

Des compétences éprouvées depuis plus de 12 ans

Un catalogue **exhaustif, innovant et renouvelé** chaque année

Une communication nationale

L'appui d'un groupe international : **IDKIDS**

Un back-office dédié avec des **outils de gestion performants** pour piloter votre agence

Des séances de formation et d'un **accompagnement permanent**

D'un **territoire exclusif** avec un portefeuille existant (selon les territoires)

Rejoindre un **réseau jeune**, dynamique et en **pleine expansion**

Rester votre propre patron (aucun lien hiérarchique)

Pouvoir travailler à domicile et à votre rythme

Être libre des prix de vente

Conservez une indépendance au travail

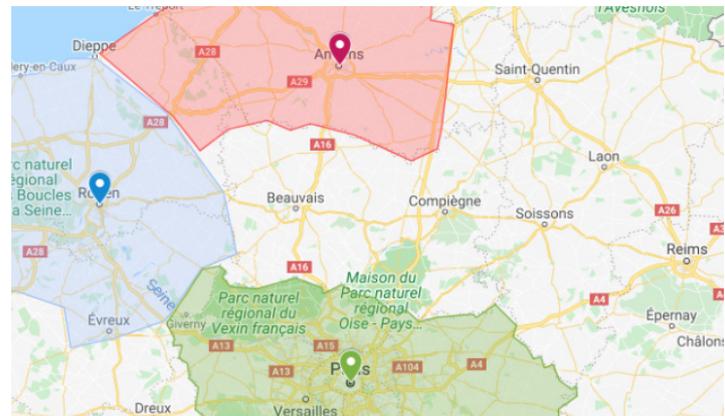
**Pas de concurrence directe !**

### - Les territoires exclusifs et zones blanches -

Un territoire exclusif (coloré dans l'exemple) ne peut être démarché que par son propriétaire (franchiseur ou franchisé).

Une zone blanche (non colorée dans l'exemple) peut être démarchée par tous. Or, un client en zone blanche appartient à celui qui l'a démarché en premier.

MAIS si un franchisé arrive dans la zone blanche, il récupère de fait et de façon exclusive tous les clients et prospects de son territoire avec un préavis de 6 mois (qu'ils appartiennent ou non à un autre franchisé ou au franchiseur).



# Rejoignez l'aventure N'JOY ! Devenez franchisé !



## Quel profil pour devenir franchisé ?

N'JOY recherche tous types de profil, puisque la marque est présente pour vous former et vous accompagner dans vos futures actions en tant que franchisé.

### Capacité managériale pour développer votre franchise

Connaissance ou intérêt pour le secteur  
ludo-pédagogique et de l'enfance

Capacités commerciales et relationnelles développées

### ESPRIT ENTREPRENEUR

Autonomie, rigueur

Diplôme dans l'animation fortement souhaité

Permis B et casier judiciaire 3 vierge

### COMMENT DEVENIR FRANCHISÉ ?

1. Faire acte de candidature auprès du siège
2. Signer un contrat exclusif de 5 ans sur un territoire spécifique
3. Payer un droit d'entrée de 8 000 euros
4. Entrer en formation pendant 3 semaines sur nos process et nos outils
5. Choisir ses animations dans notre catalogue (6 minimum dont 3 disponibles en version «Anniversaire»)
6. Louer mensuellement les malles des animations sélectionnées :
  - Les consommables sont à la charge du franchisé
  - Le remplacement du matériel est à la charge du franchisé mais réalisé par la logistique N'JOY
  - Les mises à jour (refontes et nouveautés des malles) sont offertes et automatiques
  - La location minimale d'une malle est d'un an
7. Accéder à différents services grâce à la redevance mensuelle\*
8. Régler à N'JOY 10% de royalties sur le chiffre d'affaires réalisé

\* La redevance mensuelle comprend la location des malles d'animation ; la licence CRM ; les téléphones VOIP (communication incluse - connexion à l'ensemble du réseau téléphonique N'JOY)



# - FOIRE AUX QUESTIONS -

## Un franchisé peut-il avoir plusieurs zones territoriales ?

Oui, il devra cependant signer un nouveau contrat et régler un nouveau droit d'entrée.

## Suis-je obligé de louer un entrepôt ?

C'est conseillé, mais si vous avez l'espace suffisant chez vous, vous pouvez installer votre «base» à domicile.

## Ai-je des avantages financiers grâce à N'JOY ?

Vous bénéficiez des accords cadres et des avantages N'JOY (exemple : location de véhicule chez notre partenaire)

## Je suis franchisé mais je ne suis pas à l'aise avec les démarches d'embauches d'animateurs..

Vous bénéficiez des formations pour vous accompagner dans ce domaine. De plus, des solutions intermédiaires existent comme StudentPop. Enfin, N'JOY peut réaliser du portage d'animateur (on peut s'occuper des démarches en facturant la prestation complète).

## Combien puis-je espérer gagner ?

Avec un chiffre d'affaire de 40 000 euros annuel, vous pouvez vous verser un salaire de 1 900 euros brut (toute déduction faite des Royalties, des locations de malle et des charges patronales sur les salaires)

